

**M. Hopkins:** Je demande au ministre pourquoi, sachant cela, son gouvernement a-t-il réduit de 15 p. 100, le 1<sup>er</sup> mai, l'indemnité du personnel des Forces armées canadiennes en Europe? Comment le gouvernement peut-il s'enfler la tête avec un Livre Blanc tout en portant un tel coup bas à notre personnel militaire en service à l'étranger? Est-ce de cette façon que le ministre va créer . . .

**M. le Président:** A l'ordre.

**L'hon. Harvie Andre (ministre suppléant de la Défense nationale):** Monsieur le Président, comme le député devrait le savoir, les salaires et les avantages sociaux, y compris l'indemnité de service outre-mer, du personnel des Forces armées sont fixés par le Conseil du Trésor à un niveau suffisant pour garantir que le personnel des Forces armées est rémunéré au même taux que les fonctionnaires permanents. C'est la formule employée. S'il a une plainte à formuler, il pourrait se présenter au comité permanent compétent et examiner les politiques du Conseil du Trésor.

**M. le Président:** Le député a fait un très long préambule et je lui demanderais de formuler sa question supplémentaire de manière qu'elle soit directe et pertinente.

#### LA FAÇON DE TRAITER LE PERSONNEL

**M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke):** Monsieur le Président, le ministre examinera-t-il les procédures de Statistique Canada et prendra-t-il une décision sur les indemnités de vie chère et de taux de change versées au personnel des Forces armées en service à l'étranger qui sera juste et équitable pour les simples gradés en Europe qui sont les plus durement touchés? Il est certainement aussi important de bien traiter notre personnel et de soutenir son moral que de lui fournir de l'équipement?

**L'hon. Harvie Andre (ministre suppléant de la Défense nationale):** Certainement, monsieur le Président. Je puis garantir au député que rien ne contribuera autant au moral de nos troupes que d'avoir un bon équipement pour la première fois depuis des années.

**Des voix:** Bravo!

**M. Andre:** Je me rends compte que le député a préparé sa question supplémentaire avant d'entendre ma réponse à sa première question, alors je pense qu'il devrait relire les bleus et comme je le lui ai proposé, il devrait étudier les politiques du Conseil du Trésor qui fixent le niveau de ces rémunérations et de ces dépenses. S'il a une suggestion à faire, je suis sûr que le président du Conseil du Trésor acceptera de l'entendre.

\* \* \*

### L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

#### LES ENQUÊTES SUR LES DÉPENSES DU MINISTÈRE

**M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville):** Monsieur le Président, je voudrais poser au ministre de l'Expansion industrielle régionale une question concernant les dépassements de budget sans précédent dans son ministère au cours des derniers mois. Je lui demande de répondre à deux questions bien précises.

D'une part, pourrait-il nous promettre qu'il dévoilera publiquement les résultats de deux enquêtes sur les dépenses de son

ministère, une enquête interne en cours actuellement et une vérification comptable du cabinet Price Waterhouse?

D'autre part, pourrait-il confirmer maintenant que vendredi dernier, ces dépassements dans son ministère avaient atteint la somme inouïe de quelque 100 millions de dollars?

[Français]

**L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale):** Monsieur le Président, effectivement j'ai annoncé la semaine dernière que j'avais été informé qu'il y avait des possibilités justement que des dépenses aient été encourues pour l'exercice 1986-1987 qui fussent en excédent des budgets. J'ai également mentionné qu'il y avait des rapports internes et externes qui devaient être produits et, dès que je connaîtrai la nature de ces rapports, j'en prendrai connaissance, je réagirai en conséquence et je pourrai ensuite dévoiler à mon collègue si j'ai l'intention de les rendre publics ou non.

[Traduction]

#### LE BUDGET DES PROJETS SPÉCIAUX

**M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville):** Monsieur le Président, le ministre pourrait-il confirmer que vendredi dernier, les dépassements de budget dans son ministère, pour les deux premiers mois de l'année, frisaient les 100 millions de dollars? C'est ce que je lui avais demandé tout à l'heure, et il connaît sûrement la réponse.

Depuis que le Conseil du Trésor a autorisé son ministère, vendredi, à transférer les fonds de certains projets spéciaux dans des programmes réguliers, pourrait-il nous dire si de l'argent a été effectivement transféré? Certains projets spéciaux devront-ils maintenant être reportés, comprimés ou supprimés? Le ministre aurait-il l'obligeance de répondre à ces deux questions?

**L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale):** Pour ce qui est de la première question, Monsieur le Président, j'ai entendu citer tant de chiffres que je serais bien en peine de les commenter sans avoir reçu préalablement les rapports que nous devons recevoir.

Deuxièmement, je rappelle au député que le ministère et le gouvernement sont toujours déterminés à favoriser le développement régional. C'est tout à fait dans cette perspective que nous avons annoncé samedi dernier certains grands programmes qui atténueront les inégalités régionales.

\* \* \*

### L'AGRICULTURE

#### LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES DES AGRICULTEURS—ON DEMANDE DES MÉCANISMES DE RÉÉCHELONNEMENT DE LA DETTE

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur le Président, en l'absence du ministre de l'Agriculture, je poserai ma question au vice-premier ministre. La semaine dernière, Statistique Canada a révélé que sous le gouvernement actuel, on assiste à la baisse la plus marquée que le secteur agricole ait connue depuis les années 30. Le nombre de jeunes agriculteurs qui délaissent la terre atteint des chiffres records. Au moins 30 p. 100 des exploitants ont de graves difficultés financières. Quand le gouvernement se décidera-t-il à établir de nouveaux mécanismes de rééchelonnement de la dette, pour que les agriculteurs puissent conserver leur exploitation?